

**AVIS DE COURSE TYPE
VOILE LEGERE 2017-2020**

Prescription de la FFVoile :

Pour les compétitions de grade 4 et 5, l'utilisation des avis de course et des instructions de course type intégrant les spécificités de l'épreuve est obligatoire. Les épreuves de grade 4 pourront déroger à cette obligation, après accord écrit de la Fédération Française de Voile, obtenu avant la parution de l'avis de course.

Pour les compétitions de grade 5, l'affichage des instructions de course type sera considéré comme suffisant pour l'application de la règle 25.1.

**TOUR DE CALLOT
Comptoir de la Mer
Samedi 11 et dimanche 12 aout 2018
Carantec
Club Nautique de Carantec
Grade : 5C**

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV)
- 1.2 les règlements fédéraux.
- 1.3 les règles de classe

2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]

Sans Objet

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux de la classe :

- Cormorans
- Caravelles
- vauriens
- Cat Boat
- Dériveurs et catamarans
- Petits croiseurs

3.2 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant
Toutes Classes	5 euros/jour

5. PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription : au Club Nautique de Carantec

Le 14 juillet 2017 de 14 h 30 à 16 h

5.3 Jours de course (*incluant la course d'entraînement si nécessaire*)

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
11/08/2018	16h	Toutes classes
12/08/2018	17h	

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront :

Affichées au club nautique

7. LE PARCOURS

Le parcours consistera en deux tours de l'île Callot, dans le sens choisi par le skipper

8. SYSTEME DE PENALITE

Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

9. CLASSEMENT

9.1 Classement en temps réel pour les séries Cormoran, Caravelle et Vaurien

9.2 Classement en temps compensé pour les autres séries

10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

11. PRIX

Coupes remises aux vainqueurs

12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

Mail : club.nautique.carantec@wanadoo.fr

Téléphone : 06 64 97 93 76

Site internet : <http://clubnautiquecarantec.com/>